



SM d'Intervention et de prévention scolaire de Nontron (Siren : 252401617)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Nontron
Arrondissement	Nontron
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/03/1964
Date d'effet	17/03/1964

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24300 NONTRON
Téléphone	05 53 60 84 00
Fax	05 53 56 19 55
Courriel	transports-scolaires@nontron.fr.
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 911
Densité moyenne	28,72

Périmètres

Nombre total de membres : 20

- Dont 19 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Augignac (212400162)	835
24	Brantôme en Périgord (200084127)	3 809
24	Busserolles (212400709)	513
24	Bussière-Badil (212400717)	400
24	Champagnac-de-Belair (212400964)	756
24	Champniers-et-Reilhac (212401004)	472
24	Condat-sur-Trincou (212401293)	482
24	Étouars (212401632)	155
24	La Chapelle-Faucher (212401079)	430
24	La Chapelle-Montmoreau (212401111)	71
24	Mareuil en Périgord (200065324)	2 463
24	Piégut-Pluviers (212403281)	1 214
24	Saint-Barthélemy-de-Bussière (212403810)	220
24	Saint-Estèphe (212403984)	632
24	Saint-Jean-de-Côle (212404255)	366
24	Saint-Pierre-de-Côle (212404859)	451
24	Teyjat (212405484)	278
24	Varaignes (212405658)	429
24	Villars (212405823)	476

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
24	CC du Périgord Nontronnais (200071819)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Transport scolaire
Organisation et suivi d'un service de transports scolaires selon les modalités définies : en application des lois du 30.12.1982 et du 22.07.1983 et de leurs décrets d'application, les départements ont la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires qualifiés de services réguliers publics. Une convention conclue avec le département de la Dordogne précise les conditions dans lesquelles le département confie au syndicat autorité organisatrice secondaire certaines prérogatives administratives et financières. Le syndicat a pour objet d'informer l'autorité organisatrice des besoins prévisibles pour organiser et assurer un service de transport des élèves fréquentant les établissements d'enseignement : - Cité scolaire Alcide Dusolier de Nontron - Ecoles primaires et maternelles de Nontron - Ecole publique de St Martial de Valette - Ecole privée St Joseph de St Pardoux la Rivière - Ecole publique de St Pardoux la Rivière - Ecole publique de St

Front la Rivière

Par substitution

Autres

- Autres

Organisation d'actions de prévention, de communication de formation en direction des élèves, comportant la mise en place d'animations spécifiques et d'ateliers à vocation pédagogique en matière de sécurité routière et de sensibilisation aux premiers secours.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)